

DEPARTEMENT  
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT  
DE BESANCON

CANTON DE SAINT VIT

COMMUNE DE SAINT VIT  
25410 SAINT-VIT

EXTRAIT  
Du Registre de délibérations du Conseil Municipal  
Séance du mois de juin

L'an deux mille vingt le dix-juin à 20 h 30

**Date de convocation :**

4 juin 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

Pascal ROUTHIER, Maire

**Date d'affichage :**

16 juin 2020

**Secrétaires :** Anne BIHR, adjoint assistée de Julien MOREL

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
27

**Étaient présents :** Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Dominique NICOLIN, Anne BIHR, Thierry COURTOIS, Viviane GAUDEL, Jean-Louis MONTRICHARD, Pascal HERRMANN, Nathalie MULENET, Jean-Luc REMOND, Réjane SIZINE, Alain OLIEL, Laurence CORNIER, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-France BARRAUX, Stéphane PRETRE, Marie-Lise LAMIDEY, Arnaud VERDENET, Edith REBILLET, Laurent THIRIOT, Sophie CHARRIERE, Serge DEMARTHE, Valérie BORDY, Arnaud BOVIGNY, Jeannine VIENNET,.

N° :7

**Objet de la délibération :**

Elections des délégués de la  
commune auprès des  
Syndicats et autres  
organismes à participation  
communale

**Procurations :**

Martine COMPANT à Pascal ROUTHIER  
Carlos FONTINHA RODRIGUES à Dominique NICOLIN

Résultat du vote

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Préfecture du Doubs

Reçu le 16 JUIN 2020



Contrôle de légalité

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 23 mai 2020. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'après le renouvellement général des conseillers municipaux, chaque conseil municipal doit élire, au scrutin secret et à la majorité absolue, ses représentants appelés à siéger dans les comités de tous les organismes ou syndicats auxquels la commune appartient :

- Centre Communal d'Actions Sociales :

Hormis le Maire, Président de droit, sont proposés les candidats suivants :  
Marie-France Barraux, Martine Compant, Alain Oliel, Edith Rebillet, Jean-Luc Rémond,  
Réjane Sazine

Le résultat du vote est le suivant :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27  
Votes exprimés : 27  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 14

Ont été élus à la majorité absolue : Marie-France Barraux, Martine Compant, Alain Oliel, Edith Rebillet, Jean-Luc Rémond, Réjane Sizine

Six membres seront nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

- **Conseil d'administration du Collège de St-Vit**

Deux délégués sont à désigner au scrutin secret à la majorité absolue.  
Sont candidats : Laurence Cornier, Nathalie Mulenet

Le résultat du vote est le suivant :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27  
Votes exprimés : 27  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 14

Ont été élus à la majorité absolue : Laurence Cornier, Nathalie Mulenet

- **Conseil d'administration Unité de Vie**

Un délégué est à désigner au scrutin secret à la majorité absolue.  
Est candidate : Martine Compant

Le résultat du vote est le suivant :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27  
Votes exprimés : 27  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 14

A été élue à la majorité absolue : Martine Compant

- **Communes forestières du Doubs**

La commune, propriétaire d'une forêt, est adhérente à l'association départementale et à la Fédération nationale des communes forestières.  
Il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

Jean-Luc Rémond en tant que titulaire et Stéphane Prêtre en tant que suppléant ont été désignés à l'unanimité des membres présents et représentés pour représenter l'association des Communes forestières du Doubs.

- **SIVOS du collège de Saint-Vit :**

Il convient d'élire un membre titulaire et un membre suppléant pour la représentation au sein du SIVOS du collège de Saint-Vit :

Sont candidats Anne Bihr, Dominique Nicolin

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Votes exprimés : 27

Bulletins blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 14

Ont été élus à la majorité absolue :

- Titulaire : Anne Bihr
- Suppléant : Dominique Nicolin

- **Syndicat de la Perception :**

Il convient d'élire un membre titulaire et un membre suppléant pour la représentation au sein du Syndicat de la Perception :

Sont candidats : Thierry Courtois et Marie-Lise Lamidey

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Votes exprimés : 27

Bulletins blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 14

Ont été élus à la majorité absolue :

- Titulaire : Thierry Courtois
- Suppléant : Marie-Lise Lamidey

Préfecture du Doubs

Reçu le **16 JUIN 2020**



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

